

PROJET AVAFAUNE

PROJET DE GESTION FAVORISANT LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
DU VALLON DE L'AUBONNE



PROJET FINANÇÉ PAR LA FONDATION HANS WILSDORF

1. AVAFaune

Projet de gestion favorisant la diversité biologique du vallon

Après presque 50 ans d'existence, l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne poursuit son développement, fidèle à ses multiples vocations de conservatoire vivant d'une belle collection de végétaux extraordinaires.

A cette priorité végétale initiale, toute une série d'objectifs complémentaires sont venus s'ajouter au rôle premier de l'Arboretum. Sa consécration d'intérêt national a également contribué à donner une aura supplémentaire à ce vallon. Enfin, son rôle pédagogique fondamental reste une conviction pour tout le monde.

C'est donc tout logiquement que le présent **Projet de gestion favorisant la diversité biologique du Vallon de l'Aubonne - AVAFaune** a vu le jour.

La Fondation Hans Wilsdorf a accepté de subventionner ce projet à hauteur de frs 800'000.- sur dix ans.

2. Caractéristiques générales du site

Le vallon de la rivière de l'Aubonne est situé à mi-chemin entre les deux grandes agglomérations de Lausanne et de Genève, légèrement en retrait du cœur de la zone très urbanisée de l'ouest de l'Arc lémanique. Cette situation géographique en fait un site d'intérêt exceptionnel pour le maintien et l'illustration de la biodiversité.

Le site de l'Arboretum bénéficie de sa situation sur le corridor boisé de l'Aubonne. De cette façon, il est relié à d'autres zones naturelles importantes (zone alluviale d'importance nationale, massifs boisés du Jura) et entretient avec ces dernières des échanges biologiques susceptibles de renforcer les populations locales d'espèces rares.

Le milieu dominant de l'Arboretum est naturellement la forêt, mais les prairies et divers types de biotopes humides sont également présents, contribuant de manière significative à la diversité biologique globale du vallon.



Milieus variés de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne

3. Volet forestier

Structure paysagère et diversité biologique de l'Arboretum

L'importance reconnue du couloir biologique nécessite une gestion fine des divers secteurs afin d'apporter un support fort à la biodiversité, que ce soit sur l'ubac, l'adret ou sur le milieu constitué par la rivière et ses méandres.

La conservation des multiples écotypes forestiers dans leur structure et leur diversité doit être garantie. De même, la mise en valeur des particularités des associations végétales dignes d'intérêt et les éléments favorables à un développement de la faune doivent être renforcés.

Un régime des eaux très dynamique

Soumises à une forte érosion due aux débits torrentiels des rivières (Aubonne, Toleure, Sandoleyre) et à l'incidence du curage du lac de retenue, les berges sont attaquées par place de manière très significative jusque très haut dans la pente du vallon. Ce dernier est bien creusé et les pentes très richement approvisionnées en eau (sources). La topographie et la géologie s'allient pour favoriser de nombreux glissements dont la stabilisation n'est que très difficilement réalisable par la forêt sans interventions sylvicoles ou de génie végétal ciblées.

Parallèlement, cette forte dynamique hydrologique contribue de façon non négligeable à la diversité et à la richesse des biotopes.

Idées directrices de gestion des forêts

Le plan de gestion forestier de l'Arboretum distingue les vocations prioritaires attribuées aux divers secteurs forestiers du vallon, en offre une description, fixe les principaux objectifs de traitement et propose des mesures d'intervention adéquates.

1. Entretien le patrimoine forestier par une sylviculture qui assure la durabilité des fonctions attribuées, notamment la mise en valeur de la diversité biologique et l'accueil du public pour en gérer au mieux les conflits potentiels.
2. Garantir à long terme une représentation des divers stades de développement forestier (classes d'âge) pour assurer la conservation à long terme de la forêt et un refuge permanent pour la faune.
3. Mettre en valeur les milieux favorables au développement d'une flore et d'une faune la plus riche et diversifiée possible.
4. Renforcer le pôle d'accueil du public dans le périmètre de l'Arboretum en le concentrant sur des infrastructures attrayantes et en favorisant son contact avec les valeurs présentes. Ce cadre de pôle d'accueil est régi par un concept scientifique et didactique qui précise et sépare clairement les zones ciblées à vocation pédagogique et les grands secteurs à vocation de développement de la faune sans intrusion du public.



Fauche et dégagement des marais de l'Arboretum

4. Volet ornithologique

Espèces nicheuses disparues ou rares dans le site

Par rapport à un "Relevé provisoire de la faune de l'Arboretum de l'Aubonne" de J.-P. Reitz établi en février 1982, quatre espèces nicheuses ont disparu avec certitude de l'Arboretum. Or, parmi elles, le Pigeon colombin et le Choucas des tours, appartenant aux "50 espèces prioritaires", pourraient faire leur réapparition moyennant la conservation de vieux arbres à cavités et la pose ciblée de niochirs.

Le Rouge-queue à front blanc et le Pouillot fitis ne nichent plus que très épisodiquement, et la Fauvette grisette probablement plus, tous trois appartiennent aussi aux "50 espèces prioritaires". Or le premier pourrait être fidélisé par la pose de niochirs et les deux suivants pourraient être favorisés par un entretien ciblé des lisières humides pour l'un et des haies pour l'autre; il en va de même concernant la Pie-grièche écorcheur.

Deux espèces "prioritaires", emblématiques sur la Côte vaudoise.

La rive gauche, orientée S/W, ses vergers traditionnels, son alternance de haies et de prés, pourraient fort bien abriter des couples de Torcols fourmiliers et de Huppés fasciées, à condition d'y pratiquer une gestion ciblée du couvert végétal et d'y installer quelques niochirs ad hoc.

Oiseaux nicheurs répandus.

Le projet ne se focalise absolument pas que sur les espèces dites "prioritaires". En effet, de nombreux niochirs seront placés dans les divers écotypes de forêts présents à l'Arboretum, ainsi que dans différents milieux, afin de favoriser la densité et la diversité avifaunistique dans tout le périmètre de l'Arboretum.

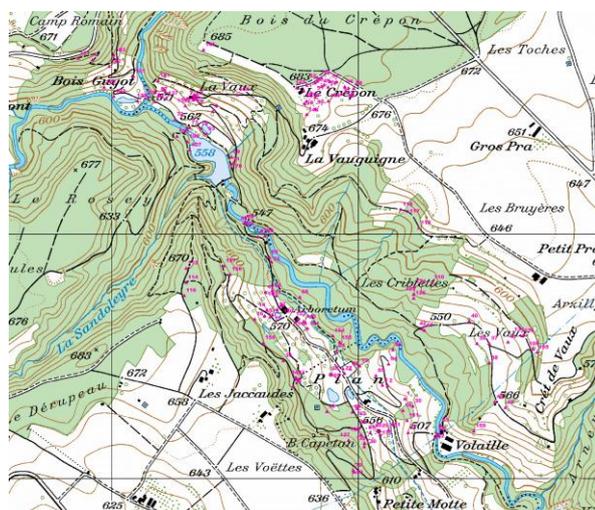


Niochir à mésange charbonnière à proximité d'un chemin

Tranquillité des nicheurs et options stratégiques.

Le projet "Nichoirs à l'Arboretum" est clairement scindé en deux parties :

- Un volet didactique pour les visiteurs et les familles, avec séries de nichoirs inaccessibles sans échelles et équipement du lieu avec des bancs d'observation et des panneaux de guidage de détermination. Ces "sites-chantiers", ou "sites-biotopes" ont été choisis en fonction de l'absence quasi certaine d'espèces rares ou fragiles.
- Un volet "Valorisation du potentiel d'attraction des espèces prioritaires", dans des situations discrètes, non-publiques et à l'écart des chemins et sentiers.



Les points roses
représentent les nichoirs
posés dans le cadre de
ce projet.

Mesures particulières projetées en faveur de l'avifaune en particulier et de la faune en général

- Structuration des lisières pour améliorer l'habitat de la faune et améliorer le réseau existant constitué avec les haies des bocages de la zone agricole du vallon (Pie-grièche écorcheur, Torcol fourmilier, Huppe fasciée, Rouge-queue à front blanc, Bruant zizi, ...)
- Pose de nichoirs selon les descriptifs qui précèdent et selon les documents annexés
- Protection et maintien des arbres à trous et des vieux arbres, (Pic noir, Pigeon colombin, Choucas des tours, ...)
- Constitution et/ou réservation d'îlots de vieux bois
- Forte mise en lumière des zones humides des méandres de la rivière pour permettre un bon développement de la strate herbacée et arbustive (Pouillot fitis, ...)
- Régénération de la végétation des bords des cours d'eau et utilisation des embâcles pour la stabilisation des berges et la confection de caches à poissons (Martin-pêcheur, ...)
- Eclaircie des chênaies des arêtes et mise en valeur des vieux arbres. Mise en tas des gros rémanents de coupe

- Rassemblement des cailloux d'épierrage en tas dans les lisières
- Fauche alternée et ciblée du marais de La Vaux en lisière de forêt pour maintenir la permanence de la végétation palustre et éliminer les ligneux indésirables (Pouillot fitis, Rousserolle effarvate, ...)
- Creuse de petites mares dans les fonds des bas de pentes pour la constitution de milieux humides semi-permanents
- Fauche régulière des clairières, notamment celles plantées d'arbres fruitiers hautes tiges (Huppe fasciée, Torcol fourmilier, Rouge-queue à front blanc, ...)



Fauche des prairies dès le 15 juin et récolte du foin



Désencaissement d'un ruisseau (secteur En Plan Dessous)

Pertinence du projet par rapport aux projets nationaux en cours.

En plus des deux projets déjà cités ("Huppe fasciée à la Côte" et "Torcol fourmilier à la Côte") le présent projet nous paraît présenter une bonne cohérence avec divers projets ou objectifs nationaux.

Au sens large, les liens, qui nous apparaissent sont les suivants :

- Liens avec les programmes de conservation des "50 espèces prioritaires", en particulier l'objectif 3 de la "Stratégie 2007/2010 (Vogelwarte Sempach)
- Liens avec les objectifs de la "Biodiversité en Forêt"
- Liens avec le Monitoring des oiseaux nicheurs répandus
- Lien à long terme avec un probable futur "Atlas suisse des oiseaux nicheurs"

5. Synthèse

En résumé, la faune forestière du Vallon de l'Arboretum est relativement mal connue, mais comporte un certain nombre d'espèces intéressantes, avérées ou potentielles. La conservation de la majorité de ces espèces peut être soutenue par diverses mesures de gestion générales, applicables de façon globale sur l'ensemble des peuplements forestiers de l'Arboretum.

Des mesures plus spécifiques sont préconisées pour un nombre limité d'espèces, telles que la conservation d'arbres à cavités et l'aménagement de cuvettes inondées par des eaux de source.

Le périmètre de l'Arboretum comprend aussi des milieux ouverts et de petits plans d'eau jouant un rôle important pour les amphibiens et les invertébrés. La présence de nombreux organismes est tributaire du mode de gestion de ces milieux et des lisières faisant la transition avec le milieu forestier. Ici encore, ce sont des principes généraux, applicables à tous les biotopes du même type, qui sont proposées.